Morbihan : Le préfet interdit toute vente d'alcool fort jusqu'au 11/5 pour « lutter contre les violences intrafamiliales »

17/04/2020 à 19h05



Le préfet du Morbihan Patrice Faure a annoncé vendredi dans une vidéo sur Internet l'interdiction de la vente d'alcool à emporter, hors bière et vin, pour lutter contre les violences intrafamiliales.

[…] Le Parisien